

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Année 2018



Programme LEADER 2014-2020
GAL Pays du Grand Briançonnais

PETR du Briançonnais, des Ecrins, du
Guillestrois et du Queyras

Sommaire

<u>1. Présentation du GAL</u>	3
1.1 Le territoire du GAL et sa structure porteuse.....	3
1.2 La stratégie du GAL du Pays Grand Briançonnais	4
1.3 Le comité de programmation.....	6
1.4 L'équipe technique.....	7
<u>2. Etat d'avancement du programme</u>	8
2.1 Le logiciel OSIRIS.....	8
2.2 La convention d'attribution d'aide FEADER - mesure 19.2.....	9
2.3 Les appels à projets et à propositions.....	9
2.4 Les projets déposés.....	10
2.5 Les projets programmés.....	11
2.6 Les projets déprogrammés.....	11
2.7 Les projets irrecevables.....	12
2.8 Les demandes de paiements.....;	12
<u>3. Evolution de la maquette financière</u>	13
3.1 Les transferts d'enveloppes.....	13
3.2 Etat de la consommation des enveloppes FEADER.....	14
<u>4. Les actions du GAL du GAL</u>	15
4.1 Les comités de programmation.....	15
4.2 Les comités des financeurs	17
4.3 Les comités techniques	17
4.4 Les rencontres et autres réunions pour l'émergence de projets.....	17
4.5 Les formations	18
4.6 Communication	18
<u>5. Indicateurs</u>	21
<u>6. Perspectives pour l'année 2019</u>	22
<u>ANNEXES</u>	23

1. PRÉSENTATION DU GAL

1.1 Le territoire du GAL et sa structure porteuse

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras, porte le programme LEADER (Liaisons Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) pour la période 2015 – 2023.

Le Groupe d'Action Locale (GAL) du Pays du Grand Briançonnais est responsable de la mise en œuvre du programme sur le territoire du PETR regroupant 37 communes et 3 Communautés de communes ; la Communauté de communes du Briançonnais (CCB), la Communauté de communes du Pays des Ecrins (CCPE), la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras (CCGQ).



Le cadre de vie exceptionnel, la qualité de l'ensoleillement et de l'air, les promesses de développement durable, l'offre rare et multiple pour la pratique sportive, font aujourd'hui du Pays du Grand Briançonnais un territoire attractif, plébiscité. Un territoire choisi.

Ce choix du cadre de vie se traduit par une réelle volonté de se créer les conditions de pouvoir rester sur le territoire. Cette volonté, ce choix des actifs, participe à conforter le maintien et l'augmentation de la population sur le territoire. Cela conditionne le maillage et le maintien des services, et renforce la part de l'économie domestique dans l'économie du Pays du Grand Briançonnais, créant ainsi un cercle vertueux pour l'attractivité du territoire.

LEADER 2014 - 2020

“Ancrer durablement les actifs qui ont fait du territoire leur choix de vie”

Agir pour des conditions de vie et d'installation plus accessible

- 1 Se mobiliser pour augmenter l'offre de logements et faciliter l'accès à l'habitat
- 2 Se mobiliser collectivement pour diminuer les dépenses énergétique des logements
- 3 Encourager les initiatives pour une mobilité soutenable et durable

Soutenir l'esprit d'initiative et d'entreprise

- 4 Orienter sur les opportunités économiques et les besoins en compétences du territoire
- 5 Stimuler la transmission et la reprise des entreprises du territoire
- 6 Soutenir les apports innovants pour l'économie du territoire

Cultiver au quotidien les valeurs fédératrice et le lien au territoire

- 7 Soutenir le “consommer local”, et les circuits courts
- 8 Expérimenter le “tourisme de proximité endogène”

9

Coopération

10

Animation et Gestion LEADER

« Ancrer durablement les actifs qui ont fait du territoire leur choix de vie ».

Doté d'une enveloppe d'1,5 millions de FEADER, le GAL a définie 10 fiches actions pour répondre à cette stratégie :

Agir pour des conditions de vie et d'installation plus accessibles

FA1 Se mobiliser pour augmenter l'offre de logements et faciliter l'accès à l'habitat

Actions de sensibilisation des élus sur les enjeux du logement ; recensements des biens vacants et sans maître ; mise en réseau des acteurs de l'immobilier ; actions de communication sur les projets exemplaires ; diagnostics des besoins en logements ; ...

FA2 Se mobiliser pour diminuer les dépenses énergétiques des logements

Recensement des dispositifs d'aide ; identification et mise en réseau des personnes ressources ; études d'opportunité pour la mise en place de réseaux de chaleur collectifs ; communication sur les pratiques innovantes ; ...

FA3 Encourager les initiatives pour une mobilité soutenable et durable

Pour les trajets domicile-travail, études sur les pratiques et le potentiel de report modal ; plans de déplacements d'entreprises ; développement de mobilités alternatives ; actions de communication

Soutenir l'esprit d'initiative et d'entreprise

FA4 Orienter sur les opportunités économiques et les besoins en compétences

Diagnostics des secteurs déficitaires en compétences et porteurs sur le territoire ; animation de réseaux socio-professionnels ; actions de diffusion des besoins identifiés auprès du grand public et des organismes de formation et d'accompagnement ; sensibilisation à l'alternance ; ...

FA5 Stimuler la transmission et la reprise des entreprises du territoire

Sensibilisation des chefs d'entreprises à la transmission et des potentiels repreneurs ; optimisation et mise en place de dispositifs d'accompagnement ; coordination des structures d'accompagnement ; ...

FA6 Soutenir les apports innovants pour l'économie du territoire

Aide à l'investissement des entreprises / association pour la création de nouveaux produits, services, activités et organisation ; Formation et accompagnement des entreprises pour innover.

Cultiver au quotidien les valeurs fédératrices et le lien au territoire

FA7 Soutenir le 'consommer local', et les circuits courts

Campagnes de communication grand public pour orienter sur la consommation des produits locaux ; solutions logistiques innovantes ; expérimentation de nouveaux modes de distribution ; ...

FA8 Expérimenter le "tourisme de proximité endogène"

Mise en place d'offre packagées pour les habitants ; mise en réseaux des acteurs tourisme ; ...

Coopération avec d'autres territoires

FA9 Coopération

Développement de systèmes alimentaires territoriaux et des circuits courts ; mutualisation de moyens pour la transition énergétique ; actions sur la problématique des emplois saisonniers

Animation et gestion du programme

FA10 Animation et gestion LEADER

1.3 Le comité de programmation

Le comité de programmation est composé de 19 membres.

Sa composition a été modifiée une fois au cours de l'année 2018: lors du comité du 18 avril 2018, Madame Martine ALYRE, représentant le PETR a remplacé Monsieur Cyrille DRUJON d'ASTROS.

A cette même occasion Madame Martine ALYRE a été élue présidente du GAL suite à la démission de Monsieur Cyrille DRUJON d'ASTROS.

Membres publics titulaires	Membres publics suppléants
Madame Martine ALYRE	Monsieur Pierre LEROY
Monsieur Christian GROSSAN	Monsieur Jean-Paul HOFFMANN
Monsieur Maurice DUFOUR	Monsieur Gérard FROMM
Monsieur Jean CONREAUX	Monsieur Camille FAURE
Monsieur Jean Louis PONCET	Monsieur Jacques BONNARDEL
Madame Laura FOURNIER	Monsieur Jean-Luc BRUN
Monsieur Hervé BUISSON	Monsieur Jean-Michel TIROLE
Monsieur Emmanuel SILVESTRE	Monsieur Vincent BONNARDEL
Monsieur Jean LAGIER TOURENNE	Monsieur François PHILIP

Membres privés titulaires	Membres privés suppléants
Monsieur Jacques DEMOULIN	Monsieur Jean-Pierre LAMIRAL
Monsieur Luc MARCHELLO	Monsieur Nassire HADJOUT
Monsieur Joël PRUVOT	Monsieur Bernard LIGIER
Madame Dominique BAYARD	Monsieur Michel ROUSSEAU
Madame Claire ANDRES	Monsieur Alexandre GOYET
Madame Miren KERBRAT	Madame Myriam JAMAL
Madame Carine PIONETTI	Madame Claire MARCOZ
Monsieur Olivier ANTOYE	Madame Bénédicte MAZAS
Madame Marion DOUARCHE	Monsieur Nicolas BERGER
Monsieur Samuel LAVERGNE	Monsieur Jean-François ALBRAND

1.4 L'équipe technique

Direction

Daphné KHAIIFA

Pôle LEADER

Cheffe de projet

Caroline MACLE
0,2 ETP *

Met en oeuvre et pilote la stratégie LEADER

Organise et contrôle le fonctionnement du pôle LEADER

Assure les relations avec les partenaires du programme LEADER

* en congés maternité et parental jusqu'au 01/09/2018

Gestionnaire

Aline BONJOUR
1 ETP

Instruit administrativement et financièrement les dossiers

Chargée du suivi administratif et financier du programme LEADER

Participe au fonctionnement du programme LEADER

Secrétaire

Emmabelle RAVAUX
0,8 ETP

Assiste la gestionnaire dans le suivi administratif du programme

Assure le secrétariat des instances

2. ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME

Au cours de l'année 2018, de nombreux outils nécessaires ont été livrés par l'Autorité de Gestion et l'Agence de Services et de Paiement permettant l'avancée considérable du programme.

2.1 Le logiciel OSIRIS

Le logiciel OSIRIS, outils de gestion indispensables de l'enregistrement de la demande de subvention à son paiement, a été livré par l'Agence de Service et de Paiement (ASP) en fin d'année 2017.

La mise en oeuvre de cet outil a permis l'avancée des paiements des dossiers programmés et réalisés.



Osiris Gestion Dossier

Mise en oeuvre Leader (PAC1902239) Déconnexion BONJOUR Aline

Nom bénéficiaire: **GP VAL D'IZOARD** Etat individu: **Actif** Identifiant individu: **BDF1C806A88299**
 SIRET: **42114362900010** FACAQE: **005007000**
 N° dossier : **BPAC190217GA2390003** Etat dossier : **Réalisé** Statut dossier : **Réalisé complet** Statut sélection : **Requis**

INDIVIDUS DOSSIERS TRAITEMENTS PAR LOTS PILOTAGE RESTITUTIONS ENVELOPPES ECHANGES ADMINISTRATION PRÊTS SOUSCRIS CONTRÔLES

Identifiant	Autres caractéristiques	Contrôles de paiement	Procédures judiciaires
Identification personne morale			
N° FACAQE :	005007000		
N° SIRET :	42114362900010		Code APE (Activité) :
Dénomination sociale :	GP VAL D'IZOARD		
Forme juridique :	GP		Nature juridique :
Date d'immatriculation :			Date de création :
Informations représentant			
Nom patronymique :	BLANC		Rôle d'exercice :
Prénoms :	François		Date de naissance :
Civilité :	Monsieur		
Date de décès :			
Adresse postale			
Nom appartement :		Adresse-Séjour-Domicile :	Chez Président BLANC François
Numéro, voie :			
Complément d'adresse :	LE 00H		
Localité, code :	05100 ARVIEUX		
Moyens de communication			
Téléphone (Fixe) :		Téléphone (Mobile) :	
Adresse Email :		Télécopie :	

2.2 La convention d'attribution d'aide FEADER – sous mesure 19.2

Préalable juridique au paiement de l'aide FEADER programmée, les conventions attributives ont été signées avec les 10 porteurs de projet dont l'aide FEADER a été programmée lors du Comité de Programmation du 08 novembre 2017.

Pour les projets dont l'aide FEADER a été programmée au cours de l'année 2018, la signature de la convention est en cours.

La convention attributive type peut subir des modifications pour se conformer aux nouvelles réglementations ou être adaptée. Ces modifications sont opérées par l'Autorité de Gestion. En novembre 2018, la convention attributive type pour la sous mesure 19.2 est à sa 6ème version.

2.3 Les appels à projets et propositions

Les appels à propositions lancés en juillet 2017 ont été clôturés le 09 juillet 2018.

Au cours de l'année 2018, 4 dates de dépôt ont été proposées (2 dates pour l'année 2017) :

- 15 janvier 2018
- 12 mars 2018
- 14 mai 2018
- 09 juillet 2018

Les appels à propositions des fiches actions 3 et 6 ont été maintenus clôturés. L'appel à proposition de la fiche action 8 a été clôturé le 17 janvier 2018 en raison de l'enveloppe financière restante insuffisante.

Lors du comité de programmation du 27 septembre 2018, deux appels à projets et six appels à propositions ont été ouverts selon le calendrier suivant :

Fiches action	Appel à propositions Calendrier	Dates limites de dépôt des fiches projets
FA 1 - Logement FA 2 - Economie d'Énergie FA 4 - Opportunité économique et besoins économiques FA 5- Transmission et reprises d'entreprises FA 7 - Consommer local FA 8 - Tourisme endogène	Du 15 octobre 2018 au 15 avril 2019	17 décembre 2018 18 février 2019 15 avril 2019

Fiches action	Appel à projets Calendrier
FA 6- Soutien des apports innovants FA 3 - Mobilité soutenable et durable	Du 15 octobre au 17 décembre 2018

Voir en annexe 1 l'appel à propositions de la Fiche Action 1

2.4 Les projets déposés

- Dossier déposé au 15 janvier 2018

Fiche-action	Nom bénéficiaire	Intitulé projet
5	Chambre d'Agriculture des Hautes -Alpes	Faciliter la transmission des Exploitations Agricoles et l'installation de jeunes agriculteurs en Pays Grand Briançonnais

- Dossier déposé au 09 juillet 2018

Fiche-action	Nom bénéficiaire	Intitulé projet
7	Association Les Enseignes de Briançon	Application digitale mobile en faveur du dynamisme économique du Grand Briançonnais

- Dossiers déposés au 17 décembre 2018

Fiche-action	Nom bénéficiaire	Intitulé projet
3	Ville de Briançon	Mise en place d'une borne éco compteur et de mobiliers urbains pour favoriser la mobilité douce de Briançon
6	SARL Acanthernel	Acquisition d'une machine de découpe et gravure laser
6	David Monnet	Développement d'une activité apicole
6	Aurélie et Julien Sanchez	CATTS
7	Parc Naturel régional du Queyras	Projet "de la terre à mon assiette"

2.5 Les projets programmés

- Comité de programmation du 27 septembre 2018 :

Fiche Action	Nom Bénéficiaire	Note totale	Coût total éligible	Taux max. aide publique	Montant de l'aide publique	Montant FEADER	Montant Région
4	Association ADSCB	27/40	76 236,40	90%	68 612,75	41 167,65	27 445,10
7	SARL Atelier Alpin	28/40	23 060,85	20%	4 612,15	2 767,29	1 844,86
8	Association les Décâblés	26/40	60 000,00	80%	48 000,00	28 800,00	19 200,00
8	Association Au coin du jeu	29/40	60 000,00	90%	54 000,00	32 400,00	21 600,00

- Comité de programmation du 29 novembre 2018 :

Fiche Action	Nom Bénéficiaire	Note totale	Coût total éligible	Taux max. aide publique	Montant de l'aide publique	Montant FEADER	Montant Région
5	Chambre d'Agriculture des Hautes - Alpes	25/40	73 379,61	90%	66 041,62	39 624,97	26 416,65

2.6 Les projets déprogrammés

- Comité de programmation du 27 septembre 2018 :

Fiche Action	Nom Bénéficiaire	Motif déprogrammation	Coût total éligible	Taux max. aide publique	Montant de l'aide publique	Montant FEADER	Montant Région
3	Association Espace Sud	Abandon du projet suite au manque de motivation des adhérents	25 000,00	90%	20 250,00	12 150,00	8 100,00

2.7 Les projets irrecevables

Fiche Action	Nom Bénéficiaire	Date comité de programmation en opportunité	Date de dépôt dossier de demande de subvention	Motif irrecevabilité
3	Association Cyclonique	08 novembre 2017	15 décembre 2017	Dossier de demande de subvention incomplet

2.8 Les demandes de paiements

Demandes de paiements reçues	2
Demandes de paiements instruites et saisies dans OSIRIS	2
Visites sur places	2
Demandes de paiement payées	2

Fiche Action	Nom Bénéficiaire	Montant de l'aide publique programmée	Montant total payé	Montant FEADER payé	Montant CPN payé	Date de paiement
6	SARL Brasserie B3	9 827,55	9 613,70	5 768,22	3 845,48	14/09/2018
6	Groupement Pastoral Val d'Izoard	64 000,00	64 000,00	38 400,00	25 600,00	21/12/2018

3. EVOLUTION DE LA MAQUETTE FINANCIÈRE

3.1 Les transferts entre enveloppes

Des transferts entre enveloppes de la sous -mesure 19.2 ont été votés lors du comité de programmation du 27 septembre 2018 :

	Enveloppe FEADER initiale	Montant FEADER ponctionné/abondé	Montant enveloppe après transfert
FA 1 Logement	82 540,80 €	- 61 767,00	18 748,80
FA 2 Economie énergie	72 333,00	- 29 133,00	43 200,00
FA 5 Transmission reprise	122 191,20	- 20 000,00	102 491,20
FA 7 Consommer local	154 875,00	+ 53 300,00	208 175,00
FA 8 Tourisme endogène	66 375,00	+ 57 600,00	126 000,00

3.2 Etat de la consommation des enveloppes FEADER

Sous-mesure 19.2:

Fiche action	Enveloppe financière initiale	Nombre de projets programmés	Montant programmés	Enveloppe financière après programmation et transferts	taux de consommation
1	82 540,80	1	15 498,39	3 250,41	83%
2	72 333,00	0	-	43 200,00	0%
3	66 376,20	0	-	66 376,20	0%
4	146 989,80	1	41 167,65	105 822,15	28%
5	122 491,20	2	78 475,06	24 016,14	77%
6	173 019,00	5	92 139,43	80 879,57	53%
7	154 875,00	4	82 131,14	126 043,86	39%
8	66 375,00	2	61 200,00	64 800,00	49%

Le suivi financier se fait sur le montant FEADER en euros.

Sous-mesure 19.3:

Fiche action	Enveloppe financière initiale	Nombre de projets programmés	Montant programmés	Enveloppe financière après programmation et transferts	taux de consommation
9	240 000,00	0	-	240 000,00	0%

Le suivi financier se fait sur le montant FEADER en euros.

4. LES ACTIONS DU GAL

4.1 Les comités de programmation

Calendrier des comités de programmation :

17 janvier 2018 à La Salle les Alpes
18 avril 2018 à Saint Crépin
27 septembre 2018 à Villard Saint Pancrace
29 novembre 2018 à Montdauphin

Voir en annexe 2 les ordres du jour

Comité de programmation du 17 janvier 2018



Comité de programmation du 18 avril 2018



Comité de programmation du 27 septembre 2018



Comité de programmation du 29 novembre 2018



4.2 Les comités des financeurs

La fréquence des réunions du comités des co financeurs dépend des dossiers programmés et instruits. Sur l'année 2018, deux comités ont été organisés : le 29 mars et le 03 juillet.

Voir en annexe 2 les ordres du jour

4.3 Les comités technique

Le faible nombre de projet déposé n'a pas nécessité l'organisation de comité technique sur l'année 2018. Seule une rencontre avec les partenaires a été organisée suite au retour de la cheffe de projet pour faire un état d'avancement du programme et pour présenter les nouveaux appels à projets.

4.5 Les rencontres et autres réunions pour l'émergence de projets

Nombre de rencontres et réunions	34
Nombre de personnes rencontrées	46
Nombre de réunions avec la Présidente du GAL / Président du PETR / Direction	8
Nombre rencontres avec le Réseau Rural	1
Nombre de rencontres régionales InterGAL	3
Nombre de rencontres en lien avec les associations	5
Nombre de rencontres en lien avec les entreprises	6
Nombres de rencontres en lien avec les collectivités dont PETR	6
Nombre de rencontre en lien avec les chambre consulaires	3

Voir en annexe 3 le tableau de suivi de l'animation

4.6 Les formations

La gestionnaire a participé aux formations organisées par l'Autorité de Gestion :

- Formation Aide d'Etat, les 22 et 23 février à Gardanne
- Formation Commande publique les 14 et 15 mai
- Formation sur la feuille de réalisation/ Demande de paiement le 16 mai à Marseille
- Formation Instruction réglementaire les 4 et 5 juin à Marseille

La gestionnaire et la cheffe de projet ont participé à une formation OSIRIS dispensée par l'Agence de Service et de Paiement les 18 et 19 octobre à Aix en Provence.

4.7 Communication

Le PETR dispose d'une page Facebook sur laquelle l'équipe technique publie toutes les actualités relatives au programme LEADER

Communication Appels à projets



Porteur de projet LEADER

Session d'automne du parcours " Objectif développement " initié dans le cadre du programme LEADER

PETR du Briançonnais des Ecrins du Guillemois et du Queyras a partagé la vidéo de Les jouets du Queyras.

5 novembre

Le programme LEADER peut soutenir l'acquisition de machine permettant la production de nouveaux produits pour la territoire ; les Jouets du Queyras à Arvieux ont pu en bénéficier. Rôly sur <http://www.paysgrandbriançonnais.fr> .../les-appels-a-projets... pour voir les appels à projets LEADER en cours



770 vues

Les jouets du Queyras
7 octobre - Instagram

C'est coloré c'est salvateur et c'est en bois. A la fois durable, proposant diverses fonctions et rempli d'originalité venez faire un tour au magasin des Jouets du Queyras à Arvieux pour découvrir nos jouets #estpermal #madeinfrance #savoirfaire #artisanat #apnacochat #apnaculaut #apnacultra

PETR du Briançonnais des Ecrins du Guillemois et du Queyras a partagé la publication de Luceo.

18 novembre, 10:45




Luceo a ajouté 2 photos — à Altipolis Pôle d'Innovation Économique.

21 septembre - Briançon

Session d'automne du parcours " Objectif développement " initié dans le cadre du programme LEADER, avec nos collègues Altipolis Pôle d'Innovation Économique et l'IRCE - La parenthèse stratégique des dirigeants, à Briançon. Tous les thèmes seront abordés pour permettre à ces jeunes entreprises de se questionner, se repositionner, travailler leur stratégie de développement et surtout prendre de la distance par rapport à leur quotidien. Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur PETR du Grand Briançonnais des Ecrins au Queyras

Porteur de projet LEADER

PETR du Briançonnais des Ecrins du Guillemois et du Queyras a partagé la publication de Cueillette en Queyras.

5 novembre

Un porteur de projet aidé par LEADER pour son démarrage d'activité



3 591 vues

Cueillette en Queyras
23 octobre

Quand Aurélien Prudox, artisan de l'image, rencontre Sébastien Chosson, artisan du goût.

Actualisé régulièrement, le site internet du PETR (www.paysgrandbrianconnais.fr) est l'outil de communication privilégié de l'équipe technique.

Il est composé de plusieurs onglets chacun consacré à un pôle du PETR (Energie, GIRN, Bois...). La partie dédiée à LEADER est gérée directement par l'équipe technique. Elle est divisée en plusieurs pages, certaines sont accessibles à tous (qu'est-ce que LEADER ?, les appels à projets) et d'autres sont à accès limité réservées aux membres des comités.

Les potentiels porteurs de projets peuvent y trouver l'ensemble des documents nécessaires au dépôt du projet (appels à projets, modèle de fiche projet, guide du porteur...).

L'ensemble des documents préparatoires pour les comités de programmation et les comités techniques sont disponibles sur les pages réservées aux membres des comités au moins une semaine avant la tenue des réunions.

Voir en annexe 4 les questionnaires

La page contient également le lien vers le questionnaire évaluatif du comité de programmation commun à tous les GAL de la région PACA. Le questionnaire est également diffusé sous format papier en comité.

Le site internet renvoi également vers le site europe.maregionsud.fr.



5. INDICATEURS

Dans le cadre de ses obligations relatives à l'évaluation de sa stratégie locale de développement, le GAL doit communiquer les indicateurs obligatoires définis pour la programmation.

Nombre de demandes de paiements reçues au 31/12/2018	2
Fiches actions concernées	FA 6
Nombre d'emplois créés R24	0
Indicateur T20 : Emplois créés dans les projets soutenus	non concerné
Indicateur O15 : Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures	
Indicateur O4 : Nombre d'exploitations /de bénéficiaires soutenus	non concerné

6. PERSPECTIVES POUR 2019

Animation

L'ouverture des appels à propositions au 15 octobre 2018 jusqu'au 15 avril 2019 permettra de communiquer sur l'aide LEADER, d'accompagner des acteurs du territoire et de faire émerger de nouveaux projets.

La sous-mesure 19.3 Fiche action 9 Coopération sera ouverte : Il est prévu de lancer un appel à propositions et de faire émerger rapidement des projets de coopération avec d'autres territoires.

La date de fin d'éligibilité approchant, il sera nécessaire de travailler à l'émergence de projets pour la sous-mesure 19.2 pour permettre d'atteindre un objectif de programmation de l'enveloppe à hauteur de 70%.

Gestion

Le logiciel OSIRIS étant pleinement opérationnel, l'essentiel du travail sera consacré à l'instruction des demandes de subvention et des demandes de paiement.

L'annexe 2 de la convention GAL-AG-ASP prévoit un objectif de paiement au terme de l'année 2019 à 43%. Cet objectif demeure difficile à atteindre compte tenu du retard de livraison du logiciel OSIRIS.

Pour permettre aux demandes de subvention et de paiement d'aboutir au plus vite, l'accompagnement des porteurs de projets sera renforcé.

Evaluation

Le GAL réalisera une évaluation de sa stratégie locale de développement en vue de réorienter sa stratégie au besoin et de préparer l'évaluation finale.

Annexe 1 : Appel à propositions et à projets du 15 octobre 2018 - Fiche Action 1

Annexe 2 : Ordres du jour des comités de programmation et des comités des cofinanceurs

Annexe 3 : Tableau de suivi de l'animation

Annexe 4 : Questionnaires remplis lors des comités de programmation

**Territoire choisi
terre d'initiatives**
GAL Pays du Grand Briançonnais



Appel à propositions

Programme LEADER 2014-2020

Type d'opération 19.2 – Fiche action n°1
**Se mobiliser pour augmenter l'offre de
logement et faciliter l'accès à l'habitat**

Appel du 15 octobre 2018 au 15 avril 2019

Le présent appel à propositions se fonde sur les critères et la méthode de sélection validés par le
Comité de programmation LEADER du 27 septembre 2018.

GAL Pays Grand Briançonnais - leaderdugrandbriancornais.fr - 04 92 23 20 59 / 07 88 73 46 64



Appel à propositions : Se mobiliser pour augmenter l'offre de logement et faciliter l'accès à l'habitat

1- Le contexte

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Briançonnais, Ecrins, Guillestrois et Queyras, porte le programme LEADER (Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) pour la période 2015 – 2022.

LEADER est une politique rurale d'exception : expérimenter sur de nouveaux champs, de nouvelles méthodes. Sa démarche est une approche méthodologique et territoriale visant au soutien de projets de développement rural exemplaires, initiés par des acteurs locaux, afin de revitaliser les zones rurales et de créer des emplois.



Animé par le GAL (Groupement d'Action Locale), le programme est mis en œuvre selon une stratégie ciblée : **«Ancrer durablement les actifs qui ont fait du territoire du Pays du Grand Briançonnais leur choix de vie».**

En effet, le cadre de vie exceptionnel, la qualité de l'ensoleillement et de l'air, les promesses de développement durable, l'offre rare et multiple pour la pratique sportive, font aujourd'hui du Pays un territoire attractif, plébiscité, un territoire choisi.

Ce choix se traduit, le plus souvent, par une réelle volonté de se créer les conditions de pouvoir rester sur le territoire. Cette volonté des actifs ayant fait du territoire leur choix de vie mérite d'être considérée comme une ressource majeure.

Ainsi, il s'agit de créer les conditions permettant d'ancrer durablement les actifs et leurs familles, via des leviers d'actions visant à nourrir trois besoins fondamentaux :

- le besoin de commodités primaires (objectif stratégique "Agir pour des conditions de vie et d'installation accessibles)
- le besoin de réalisation (objectif stratégique "Soutenir l'initiative et l'esprit d'entreprise")
- le besoin d'appartenance (objectif stratégique "Cultiver au quotidien les valeurs fédératrices et le lien au territoire")

Cet appel à propositions porte sur la fiche-action n°1 : Se mobiliser pour augmenter l'offre de logement et faciliter l'accès à l'habitat.

Le foncier limité par les contraintes liées au relief et aux risques naturels, la compétition avec les usages alternatifs du foncier, le taux de résidences secondaires élevé font de l'accès à l'habitat et au logement un enjeu majeur du territoire. Les prix élevés, la pauvreté de l'offre, l'état dégradé et le confort limité du parc privé, la précarité énergétique des logements sont autant de freins à l'installation pérenne d'actifs et de leur famille sur le territoire.

Il paraît essentiel, dans le cadre d'une stratégie territoriale d'ancrage de population active sur le territoire, d'engager des actions coordonnées à l'échelle du Pays du Grand Briançonnais pour augmenter l'offre de logement et faciliter l'accès à l'habitat.

Ces actions territoriales devront intégrer, soutenir, optimiser et coordonner les mesures engagées à l'échelle des SCOT et PLU locaux autour d'un socle d'objectifs partagés.

2- Les objectifs

2-1 Les objectifs visés

- Optimiser l'offre de logements et améliorer les conditions d'accès à l'habitat
- Mettre en réseau les acteurs à l'échelle du PETR afin de dépasser et mettre en perspective les engagements pris à l'échelle des SCOT et PLU
- Permettre aux politiques locales d'intégrer les enjeux communs, partager et développer des outils.
- Engager la concertation et la mobilisation des socioprofessionnels associés aux problématiques de logement.

2-2 Les types d'actions

Sont éligibles :

- Mise en place d'une animation et d'une ingénierie territoriale au service des élus et des services communaux ou communautaires sur la thématique du logement. Ce service d'animation et ingénierie territoriale devra notamment :
 - o sensibiliser les communes aux enjeux liés aux logements et mettre à leur disposition des outils de recensement, de diagnostics et d'anticipation des besoins en termes de logements,
 - o lancer une opération de recensement des biens fonciers fiscalement vacants pour permettre aux communes de récupérer du foncier selon la "procédure des biens vacants et sans maître",
 - o mettre en place les conditions de remise sur le marché immobilier de biens inoccupés,
 - o favoriser la mise en réseau (collectivités, notaires, agences immobilières, banques, bailleurs sociaux, CAUE, ADIL, CALAURA..) et l'émergence de projets structurants,
 - o recenser et diffuser les bonnes pratiques et actions exemplaires (expériences de cohabitat innovantes...)

Sont inéligibles :

- Opérations d'acquisition immobilière ou de rénovation de l'habitat
- Opérations contribuant uniquement à financer le fonctionnement des structures

2-3 Les bénéficiaires éligibles

- Collectivités territoriales et leurs groupements,
- Etablissements publics,
- Chambres consulaires,
- Associations loi 1901,
- Personnes morales (Groupements d'entreprises, de producteurs, d'intérêt économique et sociétés coopératives)

2-4 Les types de dépenses

Sont éligibles (sous réserves de l'application des régimes d'aide d'état – Cf. annexe) :

Dépenses de rémunération :

- Frais de personnel liés à l'organisation du projet et à son suivi (salaires bruts chargés, y compris indemnités, heures supplémentaires, primes, gratifications et avantages)
- Ces dépenses sont proportionnées au temps effectivement consacré par les salariés à la réalisation de l'opération. Elles sont justifiées par l'enregistrement du temps de travail consacré à l'opération.
- Coûts indirects sur la base d'un forfait de 15% des frais de personnel directs éligibles (utilisation des coûts simplifiés)

Frais de déplacement, restauration et hébergement :

- Dépenses sur frais réel : Frais de déplacements engagés par le personnel de la structure porteuse de l'opération
- Dépenses forfaitisées : Frais de déplacements engagés par le personnel de la structure porteuse de l'opération plafonnés à 17,40 €/pers pour les indemnités de repas et à 62,20 €/pers en France et à 74,64 €/pers à l'étranger pour les frais d'hébergement (application de ces plafonds si aucun plafond n'est fixé par la structure ou si les plafonds fixés sont plus élevés que ceux indiqués précédemment – en cas d'application de plafonds moins élevés par la structure, ces derniers seront retenus)

Dépenses sur facture, directement liées à l'opération :

- Prestations de services, prestations en ingénierie : Animation, Etudes (de faisabilité, recherche, technique, de marché, développement, juridique), conseil, expertise, audit, frais d'honoraire (comptable, juridique, technique)
- Formation (sur la base d'un contenu pédagogique établi et du public ciblé défini)
- Communication (frais de graphisme, conception et réalisation de supports et objets, impression, reprographie, affranchissement, plan média, communications dans les médias presse, radio, web et réseaux sociaux)



- Outils collaboratifs (Conception et acquisition de plateformes numériques, outils de gestion et de commercialisation, supports de stockage informatique, site internet, système d'information locaux en réseaux, de logiciel et de licences)
- Frais de réception pour des réunions liées à l'opération (frais de bouche et location de salle et de stands)
- Location de matériel et équipement
- Certification et brevet

Sont inéligibles :

- Coûts d'acquisition foncière ou immobilière
- Dépenses de construction en gros œuvre
- Frais de fonctionnement non directement rattachés à l'opération
- Amendes et sanctions pécuniaires
- Pénalités financières
- Réductions de charges fiscales
- Frais de justice et de contentieux, tels que définis par le code de procédure pénale, ne relevant pas de l'assistance technique au sens de l'article 59 du règlement général susvisé
- Dotations aux amortissements et aux provisions, à l'exception des dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles relevant du compte no 6811 du plan comptable général
- Charges exceptionnelles relevant du compte no 67 du plan comptable général
- Dividendes
- Frais liés aux accords amiables et les intérêts moratoires dans le cadre de contrats ayant pour objet l'exécution de travaux, la livraison de fournitures ou la prestation de services, avec une contrepartie économique constituée par un prix ou un droit d'exploitation.

3-Réponse à l'appel et instruction de la demande de subvention

3-1 Pour répondre à l'appel à propositions vous devez :

1/ Contacter l'équipe technique du GAL pour un premier échange et accompagnement :

-par mail : leader@paysgrandbrianconnais.fr

-par téléphone : 04.92.23.20.59

-sur rendez-vous dans les locaux de la Communauté de communes du Pays des Ecrins à l'Argentière-la-Bessée (1er bureau à gauche au rez-de-chaussée).

2/ Compléter la fiche projet téléchargeable sur le site internet :

<http://www.paysgrandbrianconnais.fr/fr/leader/les-appels-a-projets.html>

Et l'envoyer avec les pièces administratives demandées à l'adresse suivante : leader@paysgrandbrianconnais.fr, durant la période de diffusion du présent appel.

Pour vous informer et vous guider dans vos démarches, nous mettons à votre disposition toutes les informations et documents nécessaires sur le site www.paysgrandbrianconnais.fr (onglet LEADER).

3-2 Inscription du projet au comité de programmation pour avis d'opportunité

La fiche projet compilée et reçue conformément en réponse à l'appel à propositions sera transmise pour avis aux membres du comité de programmation LEADER.

Le représentant légal de la structure demandeuse, ou son représentant désigné, sera convoqué pour venir présenter oralement le projet durant 5 minutes devant le comité de programmation LEADER. Ce dernier rendra un avis d'opportunité sur le projet pouvant être :

- Favorable,
- Favorable sous réserve(s) : Un complément d'information(s) devra être fourni, la forme et le délai seront précisés,
- Défavorable.

Les membres du comité s'appuient sur des critères d'opportunité pour rendre leur avis (Cf. point 4-2 ci-après). L'avis d'opportunité favorable ou favorable avec réserve(s) constitue un critère d'éligibilité du dossier de demande de subvention.

3-3 Montage et dépôt du dossier de demande de subvention

En cas d'avis d'opportunité favorable ou favorable sous réserve, le porteur du projet pourra remplir le formulaire de demande de subvention en deux exemplaires et monter son dossier avec l'appui de l'équipe technique.

Le porteur disposera d'un délai d'un mois pour déposer le formulaire auprès de l'équipe du GAL. Après réception par voie postale ou en main propre du formulaire, le demandeur recevra un accusé de réception du dossier qui mentionnera le délai accordé au porteur pour transmettre le dossier complet en deux exemplaires.

Tout dossier non complet à la date indiquée sur l'accusé de réception sera déclaré irrecevable.

Toute dépense engagée avant la date indiquée sur l'accusé de réception (par ex. par la signature d'un devis, d'un bon de commande, d'un marché, ...) rendra entièrement inéligible l'opération.

Ni l'avis d'opportunité, ni l'accusé de réception de dossier ne vaut accord de subvention.

3-4 Définition du plan de financement

Le demandeur peut compiler sa demande en indiquant comme pourcentage de subvention le taux maximum d'aide publique inscrit dans l'appel à propositions. Le taux définitivement attribuable au dossier sera défini sur présentation des dépenses et des recettes prévisionnelles du projet, selon le régime d'aides d'Etat concerné et le cofinancement du FEADER accepté.

3-5 Sélection du projet et programmation du FEADER

Après instruction, chaque dossier est noté selon des critères de sélection (Cf. point 4-3). Seuls les projets dont la note égale ou supérieure à 25 points sur 40 dont 4 points sur 10 pour la catégorie 3, seront retenus. Les dossiers issus d'un même appel à propositions sont ensuite classés les uns par rapport aux autres en fonction de la note retenue à l'instruction.

Enfin ces dossiers sont programmés lors d'un deuxième passage en comité de programmation LEADER pour octroi du financement européen FEADER.

4- Les conditions d'éligibilité et principes de sélection des projets

4-1 Les conditions d'éligibilité

Il sera vérifié sur pièces administratives et via la présentation de l'opération, que le demandeur et le projet sont éligibles au programme :

- Répondre aux critères réglementaires (respect des obligations, fiabilité du demandeur, caractère raisonnable des coûts, ...),
- Respect des règles d'encadrement des aides d'Etat et de la commande publique, non cumul d'aides publiques,
- Intégrer une mise en réseau d'acteurs socio-économiques du territoire,
- Avoir une pertinence territoriale.

4-2 Les critères d'opportunité

Lors de la présentation du projet pour avis d'opportunité, les membres du comité, rendront leur avis en s'appuyant sur les critères suivants :

- La conformité du projet avec le plan de développement du GAL (réponse à la fiche action concernée par le présent appel à propositions)
- La mise en œuvre du projet sur le territoire du GAL et durant la période du programme LEADER
- La pertinence territoriale du projet (cohérence et complémentarité avec les dynamiques et les stratégies locales, plus-value apportée)
- La motivation du porteur
- L'innovation du projet
- Le bénéfice en termes d'emploi
- La proportionnalité et l'efficacité des dépenses
- La démarche éco-responsable (prise en compte de l'environnement, réduction des trajets, développement des réunions à distance)

4-3 Les critères de sélection

En cas d'avis d'opportunité favorable ou favorable sous réserves et lors de la phase d'instruction, il sera analysé sur justificatifs en quoi le projet répond aux critères suivants, conduisant à l'obtention d'une note :

Catégorie 1 : Réponse aux objectifs de LEADER

- Maintien et création d'emploi (sur 6 points)
- Démarche éco responsable (sur 6 points)
- Innovation / Nouveauté du projet (sur 4 points)

Catégorie 2 : Contribution à la stratégie du GAL

- Nombre de communes / intercommunalités sur lesquelles le projet est mené (sur 4 points)
- Intégration et coordination du projet avec les politiques et les dispositifs locaux, départementaux et régionaux (sur 6 points)
- Sensibilisation prévue pour les acteurs du territoire (sur 4 points)

Catégorie 3 : Capacités financières et moyens

- Moyens dédiés à la gestion et au suivi de l'opération par le porteur (sur 4 points)
- Moyens dédiés au financement du projet (sur 4 points)
- Viabilité, pérennité et évolution du projet (sur 2 points)

Les projets sont classés par note obtenue. S'ils atteignent la note minimale fixée, les projets sont acceptés jusqu'à épuisement de l'enveloppe financière fixée.

5-Modalités de financement

- Taux maximum d'aide publique : 90 % (sous réserve du taux maximum d'aides publiques autorisé par la réglementation européenne et nationale sur les aides d'Etat pouvant varier de 10 à 90 % - voir annexe).
- Plafond des dépenses éligibles : Coût total éligible maximum 80 000 €. Seuil vérifié au moment du dépôt du dossier ainsi qu'au paiement. Les dossiers d'un montant au-dessus de ce seuil ne seront subventionnés que sur une assiette éligible de 80 000 €.
- Plancher de dépenses éligibles : Coût total éligible minimum de 5 000 €. Seuil vérifié au moment du dépôt du dossier ainsi qu'au paiement. Les dossiers d'un montant en dessous de ce seuil ne pourront être subventionnés.
- Le montant de FEADER dédié à cet appel à propositions est de 3 250,41 €. Les subventions octroyables le seront jusqu'à épuisement de cette enveloppe. Au-delà de celle-ci, les projets ne pourront être programmés.
Par ailleurs, les projets qui ne seraient pas cofinancés, ou cofinancés partiellement seront déclarés inéligibles.
- Respect du cadre de mise en œuvre des fonds européens (liste non exhaustive) :
 - Règlement 1303/2013, article 68,
 - Règlement 1305/2013 article 42.1,
 - Règlement 1303/2013 article 35.
- Respect de la législation nationale : Le projet doit respecter l'ensemble de la réglementation nationale en vigueur. En particulier et à titre indicatif :
 - Aide de minimis (RGT n°1407/2013 du 18 décembre 2013, RGT n° 1408/2013 du 18 décembre 2013 et RGT n° 360/2012 du 25 avril 2012).

La demande de paiement de la subvention pourra se faire via maximum deux acomptes plus le solde. Elle se fera sur présentation des factures acquittées.

6-Calendar

Durée de l'appel à propositions	1ère date de dépôt de la fiche projet	2ème date de dépôt de la fiche projet	3ème date de dépôt de la fiche projet
Du 15/10/2018 au 15/04/2019	17/12/2018	18/02/2019	15/04/2019
Date prévisionnelle du comité de programmation*	Semaine du 4 février 2019	Semaine du 1er avril 2019	Semaine du 27 mai 2019

**Ces dates sont données à titre indicatif et peuvent être amenées à changer sur décision de la Présidente du GAL. L'équipe technique du GAL enverra par mail au porteur de projet la date définitive du comité au moins deux semaines avant la tenue de celui-ci.*

En outre, le comité de programmation ne se tiendra qu'à condition qu'au moins un projet ait été déposé dans le cadre du présent appel.

7-Engagement des candidats

Le candidat s'engage à :

- Ne pas avoir commencé l'exécution de ce projet avant le dépôt de la demande de subvention auprès du GAL, sinon les dépenses seront considérées comme inéligibles. Il est à noter que la date de signature des devis ou des bons de commandes doit être postérieure à la date de commencement du projet.
- Ne pas avoir sollicité pour le même projet / les mêmes investissements, une aide autre que celle(s) indiquée(s) sur le présent formulaire de demande d'aide.
- Être à jour de vos obligations fiscales ainsi que de vos cotisations sociales, être affilié à la MSA, le cas échéant.
- Communiquer au GAL le montant réel des recettes de votre projet.
- Garantir l'exactitude des renseignements et la conformité de l'ensemble des pièces fournies.
- Pour les porteurs de projets publics (ou considérer comme publics) : respecter les règles de la commande publique et tenir à jour des dossiers uniques propres à chaque marché (publicité, consultation, ouverture de plis, acte d'engagement, devis, avis d'attribution...).
- Respecter les obligations en matière de publicité

8-Confidentialité

Le GAL s'engage à respecter la confidentialité des informations contenues dans les dossiers remis par les candidats.

Le porteur accepte que soit communiqué des éléments de son dossier dans le cadre de l'instruction et de la sélection des projets. En cas de document considéré comme sensible et ne pouvant être diffusé, le porteur doit le signaler à l'équipe technique du GAL.

ANNEXE

LISTE DES RÉGIMES D'AIDES SUSCEPTIBLES DE S'APPLIQUER AU PRÉSENT APPEL À PROPOSITIONS

Avertissement :

Cette liste n'est pas exhaustive. Elle vise à fournir aux candidats les taux maximums d'aides publiques les plus susceptibles d'être appliqués par le Guichet Unique Service Instructeur, compte-tenu du type d'actions ciblées par le présent appel.

Les régimes d'aides sont susceptibles de s'appliquer à toute entité, quelle que soit sa nature juridique, publique ou privée, dès lors que son projet constitue une activité de nature économique. Le régime et l'incitativité de l'aide sont différents selon le type de bénéficiaires (PME ou non, produits agricoles ou non).

Est considéré comme « entreprise » toute entité, indépendamment de sa forme juridique, exerçant une activité économique.

Outre les taux maximums d'aides publiques, ces régimes définissent un ensemble de conditions (éligibilité du bénéficiaire, coûts admissibles, durée de l'aide, effet incitatif, suivi de l'aide, cumul...) dont le respect sera vérifié par le Guichet Unique Service Instructeur.

Selon les cas, les aides octroyées à un projet sur la base d'un régime d'aide peuvent être cumulées avec des aides fondées sur un autre régime, conformément aux règles de cumul des régimes susceptibles d'être appliqués.

A titre indicatif :

- Régime cadre exempté N°SA.40405 relatif aux aides à la protection de l'environnement
- Régime cadre exempté de notification n° SA.40453 relatif aux aides en faveur des PME
- Aide de minimis (RGT n°1407/2013 du 18 décembre 2013, RGT n° 1408/2013 du 18 décembre 2013 et RGT n° 360/2012 du 25 avril 2012)

ANNEXE 2 – Tableau de suivi de l'animation

Date	Description	Axe de la stratégie concerné	Nombre de participants	Type participants
02-janv	RDV Les Décâblés	Fiche action 8	1	Associations
11-janv	Réunion d'équipe	Stratégie	7	Collectivités
11-janv	RDV directrice PETR	Stratégie	1	Collectivités
12-janv	RDV la Pause Paysanne	Fiche action 7	1	Associations
17-janv	Comité de programmation	Comités de programmation	18	Membres du comité de programmation
22-janv	Echanges demande info porteur projet - Aline CUSTODIO-GAYET		1	
23-janv	Réunion InterGAL	InterGAL		Région, GAL, ASP, GAL PACA
25-janv	Echanges demande info porteur projet - Baptiste FAU		1	
31-janv	RDV Au coin du jeu	Fiche action 8	2	Associations
01-févr	Echanges demande info porteur projet - M. Mallory BONDON		1	
02-févr	RDV Président GAL		1	Collectivités
05-févr	RDV Robert GENTILI	Stratégie	1	Région, GAL, ASP, GAL PACA
06-févr	RDV directrice PETR	Stratégie	1	Collectivités
09-févr	RDV Les Décâblés	Fiche action 8	1	Associations
13-févr	Brainstorming ANPP	Stratégie	4	Collectivités
14-févr	RDV Au coin du jeu	Fiche action 8	2	Associations
15-févr	RDV CCI	Fiche action 5		Chambres consulaires
15-févr	Réunion technique CRET			Collectivités

ANNEXE 2 - Tableau de suivi de l'animation

16-févr	RDV Marion RAJON (nouveau porteur de projet)	Fiche action 6	1	
20-févr	RDV GABORIAU (nouveau porteur de projet)	Fiche action 8	2	Associations
21-févr	Réunion d'équipe	Stratégie	8	Collectivités
22-févr	Formation règlementaire AG - Aides d'état	Mise en place du programme		Région, GAL, ASP, GAL PACA
23-févr	Formation règlementaire AG - Aides d'état	Mise en place du programme		Région, GAL, ASP, GAL PACA
28-févr	RDV Les Décâblés	Fiche action 8	1	Associations
12-mars	Echanges demande info porteur projet - Smahane GRASSINOT		1	
15-mars	Réunion d'équipe	Stratégie	8	Collectivités
20-mars	RDV Président PETR et directrice	stratégie	2	Collectivités
26-mars	Echanges demande info porteur projet - Celine GRANT		1	
29-mars	Comité des co-financeurs	Comité des co-financeurs	1	Membres du comité des cofinanceurs
29-mars	RDV directrice	stratégie	1	Collectivités
09-avr	Echanges demande info porteur projet - Floranne BLANC DEBRUNE	fiche action 6	1	
10-avr	Réunion d'équipe	Stratégie	8	Collectivités
12-avr	Réunion InterGAL	InterGAL		Région, GAL, ASP, GAL PACA
17-avr	Echanges demande info porteur projet - Jessica LANDAIS		1	

ANNEXE 2 – Tableau de suivi de l'animation

18-avr	Comité de programmation	Comités de programmation	21	Membres du comité de programmation
23-avr	RDV Présidente GAL et directrice PETR	stratégie	2	Collectivités
25-avr	RDV tel Laura CARLON		1	Région, GAL, ASP, GAL PACA
14-mai	Formation règlementaire AG - Co	Mise en place du programme		Région, GAL, ASP, GAL PACA
15-mai	Formation règlementaire AG - Co	Mise en place du programme		Région, GAL, ASP, GAL PACA
16-mai	Formation feuille de calcul	Mise en place du programme		Région, GAL, ASP, GAL PACA
30-mai	Réunion d'équipe	Stratégie	8	Collectivités
04-juin	Formation instruction règlement	Mise en place du programme		Région, GAL, ASP, GAL PACA
05-juin	Formation instruction règlement	Mise en place du programme		Région, GAL, ASP, GAL PACA
06-juin	RDV Présidente GAL			Collectivités
08-juin	RDV Monsieur CHAZEAUD - Chambre Métiers et Artisanat			Chambre consulaire
12-juin	RDV CBGA			Associations ?
12-juin	RDV Brasserie B3		1	SARL
12-juin	RDV enseignes Briancon			Associations
13-juin	RDV Directrice PETR		2	Collectivités
13-juin	RDV Présidente GAL		1	Collectivités
03-juil	Comité des co-financeurs	Comité des co-financeurs	1	Membres du comité des cofinanceurs
05-juil	RDV directrice validation OSIRIS		1	Collectivités
09-juil	RDV Xavier BLETTIERE PNRQ		1	Collectivités
10-juil	Demande d'information - Jasmir	Fiche action 4		
03-août	RDV Directrice PETR		1	Collectivités
06-août	Visite sur place - Groupement pastoral du Val d'izoard			Associations
08-août	Visite sur place - Brasserie B3		1	Entreprises
29-août	Réunion d'équipe	Stratégie	8	Collectivités
31-août	Rencontre gestionnaires LEADER		?	Région, GAL, ASP, GAL PACA
06-sept	RDV Présidente GAL			Collectivités
10-sept	RDV Directrice PETR		1	Collectivités
17-sept	Point LEADER Directrice et Président PETR		2	Collectivités
09-sept	Echanges Délia Ent les petits bucherons Briancon			
20-sept	RDV enseignes Briancon	Fiche action 8		Associations
25-sept	RDV Directrice PETR	Stratégie		Collectivités
25-sept	RDV Présidente GAL			Collectivités
25-sept	Réunion d'équipe	Stratégie	7	Collectivités

ANNEXE 2 – Tableau de suivi de l'animation

27-sept	Comité de programmation	Comités de programmation	13	Membres du comité de programmation
27-sept	RDV Robert GENTILI			Région, GAL, ASP, GAL PACA
27-sept	RDV Direction PETR	Stratégie	1	Collectivités
01-oct	RDV Nathalie Martin le petit oise	Fiche action 6		Entreprises
04-oct	RDV Direction PETR + Chargé de	Fiche action 2	2	Collectivités
04-oct	RDV Présidente GAL	Stratégie	1	Collectivités
11-oct	RDV SAFER EPF M. Olivier LOUIS			
17-oct	RDV Directrice PETR			Collectivités
18-oct	Formation OSIRIS	Mise en place du programme		Région, GAL, ASP, GAL PACA
19-oct	Formation OSIRIS	Mise en place du programme		Région, GAL, ASP, GAL PACA
24-oct	RDV Au coin du jeu	Fiche action 8		Association
08-nov	RDV Présidente GAL		2	Collectivités
08-nov	Réunion d'équipe	Stratégie	7	Collectivités
09-nov	RDV Les enseignes de Briancon	Fiche action 7		Associations
14-nov	InterGal	InterGAL		Région, GAL, ASP, GAL PACA
15-nov	RDV M. CHAZAUD			
15-nov	RDV Mme Blanc Debrune			
15-nov	RDV ENERGIE		1	Collectivités
20-nov	RDV X Bletterrie Xavier PNRQ		1	PNRQ
20-nov	RDV Delphine MOROC			
20-nov	RDV Tel Chambre Agriculture			Chambre consulaire
22-déc	Comité technique LEADER	Comités techniques		Membres du comité technique
26-nov	RDV Manuel Mattana CCI		1	Chambre consulaire
26-nov	RDV Jonathan Bonda			
28-nov	RDV tel Laura CARLON			Région, GAL, ASP, GAL PACA
29-nov	Comité de programmation	Comités de programmation		Membres du comité de programmation
30-nov	RDV Delphine Gachen Pause paysanne	Fiche action 7	1	Associations
03-déc	RDV Claire Marcoz Magalie			
03-déc	Lancement projet CCI	Fiche action 5		Chambre consulaire
05-déc	Conférence des maires	Stratégie	75	Collectivités
10-déc	RDV Julien Sanchez			
10-déc	RDV Gamins d'abord			Associations
10-déc	RDV Stéphane BAREL Magalie Rondepierre			Collectivités
11-déc	Formation PCS1		7	Collectivités
18-déc	RDV ADSCB	Fiche action 4		Associations

Comité de programmation du 17 janvier 2018



COMITE DE PROGRAMMATION

Mairie de La Salle les Alpes

17 janvier 2018 à 18h30

ORDRE DU JOUR

1/ Bilan de l'année 2017

Soutien pour les frais de fonctionnement et l'animation – Année 2017 (*programmation éventuelle du dossier*)

Rapport d'activité 2017

2/ Projet pour avis d'opportunité

Association Au coin du jeu : Hauts les jeux !

Clôture de l'appel à projets 8

3/ Questions diverses



Comité des cofinanceurs du 29 mars 2018



COMITE DES COFINANCEURS

*Réunion en la présence du GAL
et du Service Parcs naturels régionaux et Territoires ruraux du Conseil régional*

*Jeudi 29 mars de 10h à 12h30 à L'Argentière – La Bessée
Locaux du GAL*

ORDRE DU JOUR

1/ Dossiers pré- présentés lors du comité des cofinanceurs du 07 décembre 2017

- Association Cyclonique : Atelier participatif de réparation de vélos
- Association ADSCB : Le média des acteurs du territoire
- Association les Décâblés : Altitude jazz festival, objectif 2020
- SARL Atelier Alpin : Mise en place d'un distributeur automatique

12/ Nouveaux dossiers

- Association Au Coin du Jeu : Haut les jeux !



Comité de programmation du 18 avril 2018



COMITE DE PROGRAMMATION

Salle polyvalente de Saint-Crépin

18 avril 2018 à 18h00

ORDRE DU JOUR

1/ Election du Président

2/ Programmation du dossier « Soutien pour les frais de fonctionnement et l'animation - année 2017 »

3/ Projet pour avis d'opportunité

Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes : Faciliter la transmission des Exploitations Agricoles et l'installation de jeunes agriculteurs en Pays Grand Briançonnais.

4/ Questions diverses



Comité des cofinanceurs du 3 juillet 2018



COMITE DES COFINANCEURS

*Réunion en la présence du GAL
et du Service Parcs naturels régionaux et Territoires ruraux du Conseil régional*

*Mardi 03 juillet 2018
Réunion téléphonique*

ORDRE DU JOUR

1/ Nouveaux dossiers

- Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes : « Faciliter la transmission des exploitations agricoles et l'installation de jeunes agriculteurs en Pays Grand Briançonnais »



Comité de programmation du 27 septembre



COMITE DE PROGRAMMATION

Mairie de Villard Saint Pancrace

27 septembre à 09h00

ORDRE DU JOUR

1/ Etat d'avancement du programme et organisation du comité et de l'équipe technique

2/ Projets pour sélection, programmation et reprogrammation

Projets présentés pour sélection et programmation	
<i>Association ADSCB</i>	Média des acteurs du territoire
<i>Association Altitude Jazz Festival</i>	Altitude Jazz festival, objectif 2020
<i>SARL Atelier Alpin</i>	Mise en place d'un distributeur automatique
<i>Association Au coin du jeu</i>	Haut les jeux !
Projet présenté pour reprogrammation	
<i>SCIC Abattoir des Hautes Vallées</i>	Création d'une salle de découpe pour vente directe dans l'abattoir de Guillestre Création de la marque "Viande des Hautes Vallées"



Comité de programmation du 27 septembre

3/ Projet déprogrammé

Projet présenté pour déprogrammation	
<i>Association Espace Sud</i>	Plan de déplacement inter-entreprises Espace Sud

4/ Programmation de la mesure 19.4 animation 2018

5/ Modification de l'annexe 3 du 05 mai 2016

6/ Projet pour avis d'opportunité

Projet présenté pour opportunité	
<i>Association Les Enseignes de Briançon</i>	Application digitale mobile en faveur du dynamisme économique du grand Briançonnais

7/ Transferts d'enveloppes

8/ Ouverture des appels à projets et à propositions

9/ Informations diverses

ANNEXE 4 - Questionnaires remplis lors des comités de programmation

17 janvier



VOTRE OPINION SUR LA REUNION DU COMITE DE PROGRAMMATION

1 Pourquoi ce questionnaire ?

Le Conseil régional et les 13 GAL de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont engagés dans une démarche d'amélioration continue du programme LEADER.

Le Comité de programmation a un rôle central dans la mise en œuvre du programme, la qualité de son fonctionnement est un facteur de succès. C'est pourquoi votre avis est important.

Le questionnaire est individuel et anonyme, merci par avance de prendre quelques minutes pour y répondre.

2 Votre opinion sur la qualité de la réunion

1 Avant la réunion

Etes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cocher la case correspondante)

	Plus d'accord	Plus pas d'accord	Je ne sais pas
Les modalités de la réunion ont été communiquées suffisamment tôt pour me permettre de m'organiser.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La date de la réunion m'a été communiquée suffisamment tôt pour me permettre de m'organiser.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai pu obtenir des réponses aux questions que je me posais avant la réunion.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

2 Organisation de la réunion

Etes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cocher la case correspondante)

	Plus d'accord	Plus pas d'accord	Je ne sais pas
J'ai pu participer sans difficulté à proximité de la salle de réunion.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La réunion a commencé à l'heure prévue.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tous les points à l'ordre du jour ont été discutés.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3 Déroulement des débats

Etes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cocher la case correspondante)

	Plus d'accord	Plus pas d'accord	Je ne me prononce pas
Les débats à l'ordre du jour ont été traités de façon claire et complète.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le répartition du temps de parole était équilibrée.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les décisions ont été prises de façon démocratique.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4 Observations, remarques, suggestions

Je félicite	Je critique	Je propose
rapidité	gobelets plastique et eau en bouteille.	

Vous êtes : Titulaire Suppléant

Vous faites partie du collège : Privé Public

5 Et après ?

Les résultats de ce questionnaire seront présentés au Président pour améliorer le cas échéant le fonctionnement du Comité de programmation, ils pourront vous être transmis à votre demande.

Il vous sera soumis à plusieurs reprises au cours de la vie du programme, les questions pourront être ajustées pour tenir compte de vos suggestions.





VOTRE OPINION SUR LA REUNION DU COMITE DE PROGRAMMATION

1 Pourquoi ce questionnaire ?

Le Conseil régional et les 13 GAL de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont engagés dans une démarche d'amélioration continue du programme LEADER.

Le Comité de programmation a un rôle central dans la mise en œuvre du programme, la qualité de son fonctionnement est un facteur de succès. C'est pourquoi votre avis est important.

Le questionnaire est individuel et anonyme, merci par avance de prendre quelques minutes pour y répondre.

2 Votre opinion sur la qualité de la réunion

1 Avant la réunion

Etes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cocher la case correspondante)

	Plus d'accord	Plus pas d'accord	Je ne sais pas
Les modalités de la réunion ont été communiquées suffisamment tôt pour me permettre de m'organiser.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La date de la réunion m'a été communiquée suffisamment tôt pour me permettre de m'organiser.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai pu obtenir des réponses aux questions que je me posais avant la réunion.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2 Organisation de la réunion

Etes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cocher la case correspondante)

	Plus d'accord	Plus pas d'accord	Je ne sais pas
J'ai pu participer sans difficulté à proximité de la salle de réunion.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La réunion a commencé à l'heure prévue.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tous les points à l'ordre du jour ont été discutés.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3 Déroulement des débats

Etes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cocher la case correspondante)

	Plus d'accord	Plus pas d'accord	Je ne me prononce pas
Les débats à l'ordre du jour ont été traités de façon claire et complète.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le répartition du temps de parole était équilibrée.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les décisions ont été prises de façon démocratique.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4 Observations, remarques, suggestions

Je félicite	Je critique	Je propose

Vous êtes : Titulaire Suppléant

Vous faites partie du collège : Privé Public

5 Et après ?

Les résultats de ce questionnaire seront présentés au Président pour améliorer le cas échéant le fonctionnement du Comité de programmation, ils pourront vous être transmis à votre demande.

Il vous sera soumis à plusieurs reprises au cours de la vie du programme, les questions pourront être ajustées pour tenir compte de vos suggestions.



ANNEXE 4 - Questionnaires remplis lors des comités de programmation

18 avril



VOTRE OPINION SUR LA REUNION DU COMITE DE PROGRAMMATION

1 Pourquoi ce questionnaire ?

Le Conseil régional et les 13 GAL de Provence-Alpes Côte d'Azur sont engagés dans une démarche d'amélioration continue du programme LEADER.

Le Comité de programmation ayant un rôle central dans la mise en œuvre ce programme, la qualité de son fonctionnement est un facteur de succès. C'est pourquoi votre avis est important.

Le questionnaire est individuel et anonyme, merci par avance de prendre quelques minutes pour y répondre.

2 Votre opinion sur la qualité de la réunion

1 Avant la réunion

Etes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cochez la case correspondante)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Je ne sais pas
La date de la réunion n'a été communiquée suffisamment tôt pour me permettre de m'organiser.	X		
Il m'est resté des questions au sujet de la réunion.		X	
Il m'est resté des questions sur les questions que je me posais avant la réunion.		X	

2 Organisation de la réunion

Etes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cochez la case correspondante)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Je ne sais pas
Le contenu de la réunion a été communiqué suffisamment tôt.	X		
Il m'est resté des questions au sujet de la réunion.		X	
La réunion a commencé à l'heure prévue.	X		
Tous les points à l'ordre du jour ont été discutés.	X		
La réunion s'est terminée à l'heure prévue.	X		

3 Déroulement des débats

Etes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cochez la case correspondante)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Je ne me prononce pas
Les débats ont permis de discuter de tous les sujets importants.	X		
Les projets ont été présentés de façon claire et complète.	X		
Il m'est resté des questions au sujet de la réunion.		X	
La répartition du temps de parole était équilibrée.	X		
Les décisions ont été prises de façon démocratique.	X		
Le contenu de la réunion a été communiqué.	X		

4 Observations, remarques, suggestions

Je félicite	Je critique	Je propose

Vous êtes : Travailleur Suppléant

Vous faites partie du collège : Privé Public

5 Et après ?

Les résultats de ce questionnaire seront présentés au Président pour améliorer le cas échéant le fonctionnement du Comité de programmation. Ils pourront vous être transmis à votre demande.

Il vous sera soumis à plusieurs reprises au cours de la vie du programme, les questions pourront être ajoutées pour tenir compte de vos suggestions.





VOTRE OPINION SUR LA REUNION DU COMITE DE PROGRAMMATION

1 Pourquoi ce questionnaire ?

Le Conseil régional et les 13 GAL de Provence-Alpes Côte d'Azur sont engagés dans une démarche d'amélioration continue du programme LEADER.

Le Comité de programmation ayant un rôle central dans la mise en œuvre ce programme, la qualité de son fonctionnement est un facteur de succès. C'est pourquoi votre avis est important.

Le questionnaire est individuel et anonyme, merci par avance de prendre quelques minutes pour y répondre.

2 Votre opinion sur la qualité de la réunion

1 Avant la réunion

Etes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cochez la case correspondante)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Je ne sais pas
La date de la réunion n'a été communiquée suffisamment tôt pour me permettre de m'organiser.	X		
Il m'est resté des questions au sujet de la réunion.		X	
Il m'est resté des questions sur les questions que je me posais avant la réunion.		X	

2 Organisation de la réunion

Etes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cochez la case correspondante)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Je ne sais pas
Le contenu de la réunion a été communiqué suffisamment tôt.	X		
Il m'est resté des questions au sujet de la réunion.		X	
La réunion a commencé à l'heure prévue.	X		
Tous les points à l'ordre du jour ont été discutés.	X		
La réunion s'est terminée à l'heure prévue.	X		

3 Déroulement des débats

Etes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cochez la case correspondante)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Je ne me prononce pas
Les débats ont permis de discuter de tous les sujets importants.	X		
Les projets ont été présentés de façon claire et complète.	X		
Il m'est resté des questions au sujet de la réunion.		X	
La répartition du temps de parole était équilibrée.	X		
Les décisions ont été prises de façon démocratique.	X		
Le contenu de la réunion a été communiqué.	X		

4 Observations, remarques, suggestions

Je félicite	Je critique	Je propose

Vous êtes : Travailleur Suppléant

Vous faites partie du collège : Privé Public

5 Et après ?

Les résultats de ce questionnaire seront présentés au Président pour améliorer le cas échéant le fonctionnement du Comité de programmation. Ils pourront vous être transmis à votre demande.

Il vous sera soumis à plusieurs reprises au cours de la vie du programme, les questions pourront être ajoutées pour tenir compte de vos suggestions.



ANNEXE 4 - Questionnaires remplis lors des comités de programmation

18 avril



VOTRE OPINION SUR LA REUNION DU COMITE DE PROGRAMMATION

1 Pourquoi ce questionnaire ?

Le Comité régional et les 13 GAL de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont engagés dans une démarche d'amélioration continue du programme LEADER.

Le Comité de programmation assure un rôle central dans la mise en œuvre de programmes, la qualité de son fonctionnement est un facteur de succès. C'est pourquoi votre avis est important.

Ce questionnaire est individuel et anonyme, merci par avance de prendre quelques minutes pour y répondre.

2 Votre opinion sur la qualité de la réunion

1 Avant la réunion

Etes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cochez la case correspondante)

	Plus d'accord	Plus pas d'accord	Je ne sais pas
La date de la réunion m'a été communiquée suffisamment tôt pour me permettre de m'organiser.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai pu obtenir des réponses aux questions que je me posais avant la réunion.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2 Organisation de la réunion

Etes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cochez la case correspondante)

	Plus d'accord	Plus pas d'accord	Je ne sais pas
J'ai pu statuer sans difficulté à proximité de la salle de réunion.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La réunion a commencé à l'heure prévue.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tous les points à l'ordre du jour ont été discutés.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3 Déroulement des débats

Etes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cochez la case correspondante)

	Plus d'accord	Plus pas d'accord	Je ne me prononce pas
Les débats ont été riches et constructifs.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les débats ont été animés de façon saine et cordiale.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La répartition du temps de parole était équilibrée.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les décisions ont été prises de façon démocratique.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'atmosphère de la programmation était agréable.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4 Observations, remarques, suggestions

Je félicite	Je critique	Je propose
<p><i>Le porteur du projet qui a été une proposition claire.</i></p>		

Vous êtes : Titulaire Suppléant

Vous faites partie de collège : Rural Urbain

5 Et après ?

Les résultats de ce questionnaire seront présentés au Président pour améliorer le cas échéant le fonctionnement du Comité de programmation. Ils pourront vous être transmis à votre demande.

Il vous sera soumis à plusieurs reprises au cours de la vie du programme, les questions pourront être adaptées pour tenir compte de vos suggestions.

1/2

2/2



VOTRE OPINION SUR LA REUNION DU COMITE DE PROGRAMMATION

1 Pourquoi ce questionnaire ?

Le Comité régional et les 13 GAL de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont engagés dans une démarche d'amélioration continue du programme LEADER.

Le Comité de programmation assure un rôle central dans la mise en œuvre de programmes, la qualité de son fonctionnement est un facteur de succès. C'est pourquoi votre avis est important.

Ce questionnaire est individuel et anonyme, merci par avance de prendre quelques minutes pour y répondre.

2 Votre opinion sur la qualité de la réunion

1 Avant la réunion

Etes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cochez la case correspondante)

	Plus d'accord	Plus pas d'accord	Je ne sais pas
La date de la réunion m'a été communiquée suffisamment tôt pour me permettre de m'organiser.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai pu obtenir des réponses aux questions que je me posais avant la réunion.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2 Organisation de la réunion

Etes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cochez la case correspondante)

	Plus d'accord	Plus pas d'accord	Je ne sais pas
J'ai pu statuer sans difficulté à proximité de la salle de réunion.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La réunion a commencé à l'heure prévue.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tous les points à l'ordre du jour ont été discutés.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3 Déroulement des débats

Etes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cochez la case correspondante)

	Plus d'accord	Plus pas d'accord	Je ne me prononce pas
Les débats ont été riches et constructifs.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les débats ont été animés de façon saine et cordiale.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La répartition du temps de parole était équilibrée.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les décisions ont été prises de façon démocratique.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'atmosphère de la programmation était agréable.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4 Observations, remarques, suggestions

Je félicite	Je critique	Je propose

Vous êtes : Titulaire Suppléant

Vous faites partie de collège : Rural Urbain

5 Et après ?

Les résultats de ce questionnaire seront présentés au Président pour améliorer le cas échéant le fonctionnement du Comité de programmation. Ils pourront vous être transmis à votre demande.

Il vous sera soumis à plusieurs reprises au cours de la vie du programme, les questions pourront être adaptées pour tenir compte de vos suggestions.

1/2

2/2

ANNEXE 4 - Questionnaires remplis lors des comités de programmation

27 septembre



VOTRE OPINION SUR LA REUNION DU COMITE DE PROGRAMMATION

1 Pourquoi ce questionnaire ?

Le Conseil régional et les 33 GAL de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont engagés dans une démarche d'amélioration continue du programme LEADER.

Le Comité de programmation ayant un rôle central dans la mise en œuvre du programme, la qualité de son fonctionnement est un facteur de succès. C'est pourquoi votre avis est important.

Le questionnaire est individuel et anonyme, merci par avance de prendre quelques minutes pour y répondre.

Votre opinion sur la qualité de la réunion

2 Avant la réunion

Étes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cocher la case correspondante)

	Plus d'accord	Moins d'accord	Je ne sais pas
La date de la réunion n'a été communiquée suffisamment tôt pour me permettre de m'organiser.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai eu du mal à trouver l'heure de la réunion.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai pu obtenir des réponses aux questions que je me posais avant la réunion.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3 Organisation de la réunion

Étes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cocher la case correspondante)

	Plus d'accord	Moins d'accord	Je ne sais pas
Le déroulement de la réunion a été bien organisé.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai pu participer sans difficulté à l'ensemble de la séance de travail.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La réunion a commencé à l'heure prévue.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tous les points à l'ordre du jour ont été abordés.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

On voudrait du café !

3 Déroulement des débats

Étes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cocher la case correspondante)

	Plus d'accord	Moins d'accord	Je ne sais pas
Les points à l'ordre du jour ont été abordés de façon exhaustive.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les points ont été abordés de façon claire et complète.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le déroulement des débats a été intéressant.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La répartition du temps de parole était équilibrée.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les interventions ont été prises de façon démocratique.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'ambiance de la séance était agréable.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4 Observations, remarques, suggestions

Je félicite	Je critique	Je propose

Vous êtes : Particulier Suppléant

Vous êtes partie du collège : Oui Non

5 Et après ?

Les résultats de ce questionnaire seront présentés au Président pour améliorer le cas échéant le fonctionnement du Comité de programmation. Ils pourront vous être transmis à votre demande.

Il vous sera soumis à plusieurs reprises au cours de la vie du programme, les questions pourront être ajustées pour tenir compte de vos suggestions.



29 novembre



VOTRE OPINION SUR LA REUNION DU COMITE DE PROGRAMMATION

1 Pourquoi ce questionnaire ?

Le Conseil régional et les 33 GAL de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont engagés dans une démarche d'amélioration continue du programme LEADER.

Le Comité de programmation ayant un rôle central dans la mise en œuvre du programme, la qualité de son fonctionnement est un facteur de succès. C'est pourquoi votre avis est important.

Le questionnaire est individuel et anonyme, merci par avance de prendre quelques minutes pour y répondre.

Votre opinion sur la qualité de la réunion

2 Avant la réunion

Étes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cocher la case correspondante)

	Plus d'accord	Moins d'accord	Je ne sais pas
La date de la réunion n'a été communiquée suffisamment tôt pour me permettre de m'organiser.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai eu du mal à trouver l'heure de la réunion.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai pu obtenir des réponses aux questions que je me posais avant la réunion.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3 Organisation de la réunion

Étes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cocher la case correspondante)

	Plus d'accord	Moins d'accord	Je ne sais pas
Le déroulement de la réunion a été bien organisé.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai pu participer sans difficulté à l'ensemble de la séance de travail.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La réunion a commencé à l'heure prévue.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tous les points à l'ordre du jour ont été abordés.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

à n'a pas été annoncée

3 Déroulement des débats

Étes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cocher la case correspondante)

	Plus d'accord	Moins d'accord	Je ne sais pas
Les points à l'ordre du jour ont été abordés de façon exhaustive.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les points ont été abordés de façon claire et complète.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le déroulement des débats a été intéressant.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La répartition du temps de parole était équilibrée.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les interventions ont été prises de façon démocratique.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'ambiance de la séance était agréable.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4 Observations, remarques, suggestions

Je félicite	Je critique	Je propose
la bonne volonté sur ce sujet pas trop fun	le fait de voter un doc critiqué le flux de vocabulaire label, certifiant	des doc plus interactifs modifiés en séance, plus courts puis votés parfois un peu jargon bateaux plus d'exemples concrets de ce qui est faisable pas faisable

Vous êtes : Particulier Suppléant

Vous êtes partie du collège : Oui Non

5 Et après ?

Les résultats de ce questionnaire seront présentés au Président pour améliorer le cas échéant le fonctionnement du Comité de programmation. Ils pourront vous être transmis à votre demande.

Il vous sera soumis à plusieurs reprises au cours de la vie du programme, les questions pourront être ajustées pour tenir compte de vos suggestions.



ANNEXE 4 - Questionnaires remplis lors des comités de programmation

29 novembre



VOTRE OPINION SUR LA REUNION DU COMITE DE PROGRAMMATION

1 Pourquoi ce questionnaire ?

Le Conseil régional et les 13 GAL de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont engagés dans une démarche d'amélioration continue du programme LEADER.

Le Comité de programmation ayant un rôle central dans la mise en œuvre ce programme, la qualité de son fonctionnement est un facteur de succès. C'est pourquoi votre avis est important.

Le questionnaire est individuel et anonyme, merci par avance de prendre quelques minutes pour y répondre.

2 Votre opinion sur la qualité de la réunion

1 Avant la réunion

Des-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cochez la case correspondante)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Je ne sais pas
La date de la réunion m'a été communiquée suffisamment tôt pour mes contraintes de disponibilité.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai pu obtenir des réponses aux questions que je me posais avant la réunion.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2 Organisation de la réunion

Des-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cochez la case correspondante)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Je ne sais pas
J'ai pu stationner sans difficulté à proximité de la salle de réunion.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La réunion a commencé à l'heure prévue.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tous les points à l'ordre du jour ont été discutés.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3 Déroulement des débats

Des-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cochez la case correspondante)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Je ne sais pas
Les débats ont été présentés de façon claire et complète.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La répartition du temps de parole était équilibrée.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les débats ont été pilotés de façon démocratique.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4 Observations, remarques, suggestions

Je félicite	Je critique	Je propose

Vous êtes : Titulaire Suppléant

Vous faites partie du collège : Privé Public

5 Et après ?

Les résultats de ce questionnaire seront présentés au Président pour améliorer le cas échéant le fonctionnement du Comité de programmation. Ils pourront vous être transmis à votre demande.

Si vous avez soumis à plusieurs reprises au cours de la vie du programme, les questionnaires, ils pourront être ajoutés pour tenir compte de vos suggestions.



1/2
2/2



VOTRE OPINION SUR LA REUNION DU COMITE DE PROGRAMMATION

1 Pourquoi ce questionnaire ?

Le Conseil régional et les 13 GAL de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont engagés dans une démarche d'amélioration continue du programme LEADER.

Le Comité de programmation ayant un rôle central dans la mise en œuvre ce programme, la qualité de son fonctionnement est un facteur de succès. C'est pourquoi votre avis est important.

Le questionnaire est individuel et anonyme, merci par avance de prendre quelques minutes pour y répondre.

2 Votre opinion sur la qualité de la réunion

1 Avant la réunion

Des-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cochez la case correspondante)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Je ne sais pas
La date de la réunion m'a été communiquée suffisamment tôt pour mes contraintes de disponibilité.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai pu obtenir des réponses aux questions que je me posais avant la réunion.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2 Organisation de la réunion

Des-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cochez la case correspondante)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Je ne sais pas
J'ai pu stationner sans difficulté à proximité de la salle de réunion.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La réunion a commencé à l'heure prévue.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tous les points à l'ordre du jour ont été discutés.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3 Déroulement des débats

Des-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cochez la case correspondante)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Je ne sais pas
Les débats ont été présentés de façon claire et complète.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La répartition du temps de parole était équilibrée.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les débats ont été pilotés de façon démocratique.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4 Observations, remarques, suggestions

Je félicite	Je critique	Je propose

Vous êtes : Titulaire Suppléant

Vous faites partie du collège : Privé Public

5 Et après ?

Les résultats de ce questionnaire seront présentés au Président pour améliorer le cas échéant le fonctionnement du Comité de programmation. Ils pourront vous être transmis à votre demande.

Si vous avez soumis à plusieurs reprises au cours de la vie du programme, les questionnaires, ils pourront être ajoutés pour tenir compte de vos suggestions.



1/2
2/2

ANNEXE 4 - Questionnaires remplis lors des comités de programmation

29 novembre



LEADER 2014-2020

VOTRE OPINION SUR LA REUNION DU COMITE DE PROGRAMMATION

1 Pourquoi ce questionnaire ?

Le Comité régional et les 13 GAL de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont engagés dans une démarche d'amélioration continue du programme LEADER.

Le Comité de programmation a un rôle central dans le suivi en œuvre du programme, la qualité de son fonctionnement est un facteur de succès. C'est pourquoi votre avis est important.

Le questionnaire est individuel et anonyme, merci par avance de prendre quelques minutes pour y répondre.

Votre opinion sur la qualité de la réunion

1 Avant la réunion

Êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cochez la case correspondante)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Je ne sais pas
La date de la réunion m'a été communiquée suffisamment tôt pour me permettre de m'organiser.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai pu obtenir des réponses aux questions que je me posais avant la réunion.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

2 Organisation de la réunion

Êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cochez la case correspondante)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Je ne sais pas
J'ai pu stationner sans difficulté à proximité de la salle de réunion.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La réunion a commencé à l'heure prévue.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tous les points à l'ordre du jour ont été abordés.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3 Déroulement des débats

Êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cochez la case correspondante)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Je ne me prononce pas
Les projets ont été présentés de façon claire et concise.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La répartition du temps de parole était équilibrée.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les décisions ont été prises de façon démocratique.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4 Observations, remarques, suggestions

Je félicite	Je critique	Je propose
l'écoute		

Vous êtes : Citoyen Suppléant

Vous faites partie du collège : Privé Public

1 Et après ?

Les résultats de ce questionnaire seront présentés au Président pour améliorer le cas échéant le fonctionnement du Comité de programmation. Ils pourront vous être transmis à votre demande.

Si vous êtes intéressé à plusieurs reprises au cours de la vie du programme, les questionnaires pourront être ajustés pour tenir compte de vos suggestions.



1/2

2/2